



Ligue d'Escrime
de l'Académie
de Paris

Paris, le 22 octobre 2015,

ADULTES LOISIRS

« RENCONTRE PAR EQUIPE »

DIMANCHE 4 OCTOBRE 2015

La première rencontre de la saison 2015/2016 organisée par la commission adultes loisirs de la Ligue d'escrime de Paris se déroulera **le dimanche 4 octobre 2015 au Centre Sportif LA PLAINE, 13 Rue du Général Guillaumat 75015 Paris, de 10H00 à 17H00.**

Cette épreuve est ouverte à tous les adultes licenciés des Ligues de Paris, Créteil et Versailles, classés de la façon suivante :

- Epée dames : de la 100^{ième} place et plus,
- Epée hommes : de la 170^{ième} place et plus,
- Fleuret dames : de la 100^{ième} place et plus,
- Fleuret hommes : de la 150^{ième} place et plus,
- Sabre dames : de la 40^{ième} place et plus,
- Sabre hommes : de la 70^{ième} place et plus,

au classement senior réactualisé à la date de la rencontre.

Tout tireur classé en deçà, quelle que soit l'arme, ne peut participer à cette rencontre.

[Déroutement de la rencontre :](#)

⇒ L'épreuve débutera le dimanche 4 octobre 2015 avec :

- Appel des tireurs à 09H45
- Fin des inscriptions à 10H00
- Début de la rencontre à 10H15
- Fin de la rencontre à 17H00

⇒ Cette rencontre se déroulera uniquement au fleuret électrique, à l'épée électrique et au sabre électrique. En conséquence, nous vous demandons de venir avec la tenue réglementaire.

Un droit d'engagement de 10 euros (faire l'appoint - aucun chèque accepté) par personne sera demandé, ainsi qu'une participation à l'élaboration du goûter (nourriture et boisson).

⇒ La formule sera :

- un tour de poules de classement en 5 touches et 3 minutes non stop.
- à partir du classement général obtenu, il sera constitué des équipes de 2, pouvant être mixtes dans les sexes et composées de deux personnes du même club ou de clubs différents, de la façon suivante : le premier du classement fera équipe avec le dernier, le deuxième avec l'avant dernier et ainsi de suite.
- Un tour de poules de 4 équipes en relais de 5 touches, 3 minutes non stop.
- Un tableau d'élimination.

Les engagements devront être effectués avant le jeudi 1 octobre 2015 à 23h59 sur l'interface de la FFE. Les inscriptions se font en individuelle par l'intermédiaire de votre club.